Bien vivre au lac

Un bulletin publié par la MRC de Sept-Rivières destiné aux citoyens du lac Daigle

Année 2011, N°3

NOUVELLES COMPÉTENCES À LA MRC

M. Hervé Deraps

Suite à une entente signée avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la MRC de Sept-Rivières est maintenant responsable de la villégiature et de l'exploitation du sable et du gravier.

Un nouvel employé s'est donc ajouté à l'équipe de la MRC, soit Hervé Deraps, technicien en gestion du territoire.

Dorénavant, pour l'obtention d'un bail de villégiature et pour le paiement du loyer annuel, on doit s'adresser à la MRC.

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE DE LA MRC

Depuis le lancement du site web il y a près d'un an, la carte générale du territoire de la MRC de Sept-Rivières a été améliorée. Facilement repérable grâce à un icône spécialement conçu à cet effet sur la page d'accueil, une carte générale permet de cibler un secteur d'intérêt pour ensuite se déplacer sur le territoire selon l'échelle souhaitée.

Selon Marie-Claude Dubé, inspectrice régionale, «cet outil permet de montrer l'immensité du territoire de la MRC, tout en étant utile pour une variété de clientèles, que ce soit les villégiateurs, les gestionnaires du territoire ou la population en général».

www.mrc.septrivieres.qc.ca

En bref :

Prochaines sessions du Conseil de la MRC

- Mercredi 23 novembre à 16h30
- Mardi 20 décembre à 16h
- Mardi 20 décembre à 16h30

Adoption des budgets

L'adoption du budget de la MRC de Sept-Rivières se fera lors de la session du mercredi 23 novembre prochain.

L'adoption du budget du TNO aura lieu lors de la session spéciale du mardi 20 décembre à 16h. Suivra la session régulière à 16h30.

...Dans le prochain numéro

- Vous trouverez les informations relatives au budget pour l'année à venir.
- Vous serez informés du taux de taxation pour 2012
- Une mise à jour sera faire concernant le projet de réfection du chemin du lac Daigle.

ACTIVITÉS DU PACTE RURAL

À la mi-parcours de la deuxième génération du Pacte rural 2007-2014, l'agente de développement dressera un court portrait de la situation et présentera les différentes possibilités du Pacte rural ainsi que la mise en place d'un fonds non récurrent intitulé « Fonds spécial des localités rurales 2012-2013 ». Une somme de 78 785 $ sera dédiée au TNO Lac-Walker dans le cadre de ce fonds spécial.

Le 8 novembre à 19h30 au Petit théâtre du Centre socio-récréatif, 500 avenue Jolliet

Toujours dans le souci de soutenir les organismes de son territoire, la MRC de Sept-Rivières vous présente une formation comprenant deux jours d'ateliers afin d'acquérir de nouvelles connaissances, de favoriser des périodes d'échange et de partage d'informations. C'est un rendez-vous incontournable pour les directions d'organismes et de corporations afin de bénéficier d'outils adaptés dans le cadre de leurs fonctions de travail.

Les 16 et 17 novembre - Inscription obligatoire

Pacte rural 2007-2014

Prochaines dates de tombées pour recevoir des projets
31 janvier, 31 mars et 31 août

Tous les documents d'information sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez aussi contacter Chantal Bouchard, agente de développement, au 418 962-1900, poste 227 ou au chantal.bouchard@mrc.septrivieres.qc.ca

DÉMYSTIFIEZ LES NITRITES ET LES NITRATES

Les nitrates (NO3-) et les nitrites (NO2-) sont des ions présents de façon naturelle dans l'environnement.

Tous les apports d'azote peuvent être considérés comme des sources potentielles de nitrates. Ces derniers sont très solubles dans l'eau. Ils migrent donc facilement dans la nappe phréatique lorsque les niveaux excèdent les besoins de la végétation ou lors de fortes pluies ou fonte des neiges.

Les sources de nitrates dans l'eau sont souvent attribuables aux activités humaines. L'épandage d'engrais ou de fumier, le déversement d'eaux usées domestiques et des installations septiques déficientes en sont des exemples. Le risque de contamination de l'eau est plus important si le sol qui recouvre la nappe d'eau est perméable et si la nappe est peu profonde.

La concentration de nitrates-nitrites constitue l'un des paramètres analysés dans l'eau potable. Si la concentration de nitrates-nitrites détectée dans l'eau excède la norme précisée dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable, soit 10mg/l, cette eau ne doit pas être utilisée pour l'alimentation des nourrissons ni consommée par les femmes enceintes. La population en général doit également éviter le plus possible de consommer régulièrement une eau dont la concentration en nitrates-nitrites excède la norme.

Les nitrates sont, avec les phosphates, les éléments principaux de l'eutrophisation des lacs. Ce phénomène correspond à un vieillissement accéléré du cours d'eau par l'augmentation de la production d'algues et d'espèces aquatiques.

Afin d'éviter la contamination de votre eau potable par les nitrites-nitrates

- Évitez l'épandage d'engrais ou de fumier sur votre terrain.
- Utilisez des produits d'entretien sain pour l'environnement identifiables par ces logos :
- Changez votre installation septique pour la rendre conforme aux normes réglementaires en vigueur.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE TOUR

Hydro-Québec réalise actuellement des travaux de construction d'une nouvelle tour sur le chemin d'accès qui conduit au lac Daigle.

Étant située à plus de 1,5 km du lac, la nouvelle tour est sans impact pour les résidents de ce secteur. Les utilisateurs de la route seront toutefois témoins des travaux qui seront réalisés. Les activités sur ce site sont débutées depuis quelques semaines. La construction de la tour se fera pour sa part à l'hiver 2012. D'une hauteur de 126,5 mètres, la Tour Daigle sera aménagée sur le terrain voisin d'une tour de télécommunications existante, soit celle appartenant à l'entreprise Telus.

Pour plus d'information, contactez Hydro-Québec au 1-855-294-3777.

NOUVEAU SITE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LAC DAIGLE
SIMULATION VISUELLE

PROCHAINES COLLECTES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Collecte d'ordures — Collecte de recyclage

Novembre 2011						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre 2011						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

... POUR NOUS JOINDRE

MRC de Sept-Rivières
106, rue Napoléon, bureau 400
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
T 418 962-1900 | F 418 962-3365
Courriel info@mrc.septrivieres.qc.ca
www.mrc.septrivieres.qc.ca